

*Veillez remplir
Les 2 pages du
formulaire et le
signer*

REEMPLIR ET IMPRIMER

DEMANDE DE PERMIS

(mise à jour le 2 février 2010)

P.I.I.A. sommets et versants de montagne

Coût de la demande - gratuite

À l'usage de la municipalité
Demande No. :
No. de matricule : Permis No. :
Zone : Secteur d'inspection : P.I.I.A. :

NOM DU PROPRIÉTAIRE :
ADRESSE DES TRAVAUX :
ADRESSE POSTALE :
TÉLÉPHONE :
COURRIEL :

- PROJET DE LOTISSEMENT MAJEUR DE PLUS DE 5 LOTS
- PROJET DE LOTISSEMENT DE RUE
- PROJET DE CONSTRUCTION
- PROJET D'AGRANDISSEMENT DE 25 M² ET PLUS
- PROJET INTÉGRÉ EN COPROPRIÉTÉ

*Vous devez fournir avec la demande les documents et
renseignements suivants :*

- Une étude de caractérisation environnementale indiquant la ligne des hautes eaux, des lacs et cours d'eau, et les milieux humides, si requis.
- Selon le cas, plan projet d'implantation préparé et signé par un arpenteur-géomètre montrant notamment :
 - la topographie existante et projetée du terrain;
 - les coupes transversales de l'emplacement du bâtiment et de l'allée charretière;
 - l'aire de déboisement.
- Selon le cas, plan à l'échelle de construction ou d'agrandissement préparé et signé par un technologue en architecture ou un architecte, montrant les plans d'élévation et les matériaux et couleurs proposés.

1881, chemin du Village
Saint-Adolphe-d'Howard
(Québec) J0T 2B0

Téléphone :
(819) 327-2044
(450) 227-2061
poste 227

Télécopieur :
(819) 327-2282

(verso)

**P.I.I.A. sommets et versants de
montagne
Documents à fournir
(suite)**

- Selon le cas, plan projet de lotissement préparé et signé par un arpenteur-géomètre et identifiant **notamment** :
- l'identification cadastrale des terrains concernés;
 - le tracé des rues projetées ou existantes;
 - le relief du sol exprimé par des courbes de niveau et distinguant les zones de pentes fortes, moyennes et faibles;
 - les dimensions et superficie des lots projetés;
 - la localisation, la superficie et les dimensions des terrains cédés à la municipalité aux fins de parc, s'il y a lieu;
 - pour un projet intégré, plan indiquant l'implantation des bâtiments projetés et incluant la superficie du terrain, de chacun des bâtiments et la densité d'occupation au sol des bâtiments;
 - pour un projet en copropriété divise, plan indiquant les parties exclusives et communes.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter notre brochure « P.I.I.A. sommets et versants de montagne » sur notre site Web à www.stadolphedhoward.qc.ca ou communiquer avec votre Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Prévoir un délai additionnel pour l'émission du permis, puisque cette demande doit être présentée au Comité Consultatif d'Urbanisme et au conseil municipal.

-
- | | | | | |
|---|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| ◆ Est-ce un terrain riverain à un lac/cours d'eau, milieu humide,
Si oui, indiquer sur le plan d'implantation ou certificat. | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| ◆ Est-ce un lot desservi par le réseau d'égout? | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| ◆ Est-ce un lot desservi par le réseau d'aqueduc? | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| ◆ Est-ce un lot adjacent à une rue publique ou privée? | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| ◆ Est-ce que les taxes municipales ont été payées à ce jour?
Si non, quel est le montant des arrérages?\$ | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |

Signature

Date

Reçu par